



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 8 octobre 2019
à 19 h à l'école de la Pommeraie

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Daniel-Éric St-Onge	Parent
Mme Geneviève Gilbert	Enseignante
Mme Souad Belkacemi	Service de garde
Mme Karine St-Pierre	Parent
M. Laurent Jodoin	Parent
Mme Lucile Boquien	Parent
Mme Lucie Cardinal	Personnel de soutien
M. Markus Gauthier	Parent
Mme Mélanie Brière	Enseignante
Mme Mélanie Carrier	Enseignante
Mme Sandrine Labrie	Parent
PARTICIPAIT ÉGALEMENT :	
Mme Chantal Courchesne	Directrice

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Fanny Dubé	Parent
M. Vincent Couture	Représentant de la communauté

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 19 h 08. Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE19-20-001

Il est proposé par Mme Lucie Cardinal et appuyé par Mme Mélanie Brière d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Le point 10.2 a été retiré.

Un point 9.8 a été ajouté : Demandes au fond destination spéciale.

3. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

CE19-20-002

Il est proposé par M. Daniel-Éric St-Onge et secondé par Mme Sandrine Labrie de nommer M. Markus Gauthier comme secrétaire à la prise de notes.

4. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

4.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

Mme Chantal Courchesne explique les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement.

4.2 Fonctions et pouvoirs du président du conseil d'établissement

Mme Chantal Courchesne explique le rôle et les pouvoirs du président ou de la présidente du conseil d'établissement.

4.3 Dénonciation de conflits d'intérêts *

Mme Chantal Courchesne explique en quoi consiste la dénonciation de conflits d'intérêts et divulgation de renseignements sur internet. Tous les membres du conseil d'établissements remettront le formulaire complété.

4.4 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

La direction présente le budget du CÉ et explique comment celui-ci peut être utilisé (frais de garde, perfectionnement, etc.). Un montant de 370\$ est disponible cette année.

5. ÉLECTIONS

5.1 Élection à la présidence du conseil d'établissement

CE19-20-003

Il est proposé par M. Markus Gauthier et secondé par M. Laurent Jodoin de nommer M. Daniel-Éric St-Onge à la présidence du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

M. Daniel-Éric St-Onge accepte.

Adopté à l'unanimité.

CE19-20-004 **5.2 Élection à la vice-présidence du conseil d'établissement**
Il est proposé par M. Daniel-Éric St-Onge et appuyé par Mme Mélanie Brière de nommer Mme Karine St-Pierre à la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.
M. Karine St-Pierre accepte.
Adopté à l'unanimité.

6. OUVERTURE DE LA RÉUNION

CE19-20-005 **6.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion**
Il est proposé par Mme Lucile Boquien et appuyé par Mme Geneviève Gilbert d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2019 avec les modifications suivantes :
Le point 7.6.2 comportait une erreur, il manquait M. Guillaume Picard.

6.2 Suivis au procès-verbal
Les parents demandent un point de suivi de s'assurer que la photo du service de garde soit incluse. Et nous avons parlé des photos familiales.

6.3 Signature du registre
Le registre a été signé.

7 PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

8 INFORMATIONS DE LA DIRECTION

8.1 Projet éducatif
Mme Chantal Courchesne présente le plan d'action afin d'atteindre les objectifs du projet éducatif. Le 30 octobre il doit être envoyé à la commission scolaire et finalisé le 29 novembre. Il pourra donc nous être présenté lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement du 26 novembre.

9 POINTS DE DÉCISION

CE19-20-006 **9.1 Dispense de lecture du procès-verbal**
Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et secondé par Mme Geneviève Gilbert d'adopter la dispense de la lecture du procès-verbal lors des rencontres considérant que l'ensemble des membres du conseil l'auront reçu toujours au préalable et l'auront lu à l'avance.

CE19-20-007 **9.2 Règles de régie interne**
Il est proposé par Mme Mélanie Carrier et secondé par Mme Karine St-Pierre d'adopter les règles de régie interne.

CE19-20-008 **9.3 Choix de dates pour l'élaboration du calendrier des séances**
Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et secondé par M. Laurent Jodoin d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement avec la modification suivante : le 31 mars au lieu du 30 mars. Bref, toutes les rencontres seront des mardis soir à 19 h.

CE19-20-009 **9.4 Programmation des activités et sorties éducatives 2019-2020**
Mme Chantal Courchesne explique les nouvelles enveloppes budgétaires pour les sorties culturelles et scientifiques (42\$).

CE19-20-010 Il est également proposé par M. Laurent Jodoin et appuyé par Mme Karine St-Pierre d'approuver la sortie à Québec aux élèves de 5^e année à condition que 80% des parents aient répondu positivement au sondage.

CE19-20-011 Il est également proposé par M. Daniel-Éric St-Onge et appuyé par Mme Lucile Boquien d'approuver la classe neige offerte aux élèves de 6^e année à condition que 80% des parents aient répondu positivement au sondage.

CE19-20-012 **9.5 Autorisation de distribuer des friandises lors d'activités spéciales**
Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et secondé par M. Laurent Jodoin d'approuver la distribution des friandises lors d'activités spéciales.

CE19-20-013 **9.6 Autorisation de faire des sorties dans l'environnement de l'école de la Pommeraie**
Il est proposé par Mme Lucile Boquien et secondé par Mme Geneviève Girard d'approuver les sorties dans l'environnement de l'école de la Pommeraie.

9.7 Représentant de la communauté
M. Vincent Couture s'est proposé. Malheureusement selon les règles de régies internes nous ne pouvons accepter M. Couture puisqu'il est un parent et qu'il n'est pas membre d'une communauté publique.

9.8 Demande fond destination spéciale
Mme Chantal Courchesne explique une demande de Mme Charline Bouffard. Il y a 13 275,69\$ présentement dans le fond à destination spéciale (à noter que la course des lucioles, par exemple, contribue au fond destination spéciale).

Katag est un jeu d'épée de mousse pour les maternelles à sixième année. L'activité aurait lieu le 20 novembre et 27 novembre 2019. Le jeu est présenté plus comme une « tag médiéval ». C'est structuré et organisé.

Le montant total de 1 548\$ serait pris dans le fond destination spéciale.

CE19-20-014 Il est proposé par Mme Karine St-Pierre et secondé par M. Laurent Jodoin d'approuver d'utiliser le fond à destination spéciale pour l'activité Katag.

Nous rappelons qu'il y a 9 000\$ qui vient de la fondation. Il faudrait vraiment un projet concret cette année. Par exemple, un bac de compost, une classe extérieure, un jardin communautaire, etc.

10 POINTS D'ÉCHANGE

10.1 Formation : conseil d'établissement CSP
Mme Chantal Courchesne communiquera la date de la formation par courriel.

10.2 Parole au représentant du comité de parents
La rencontre n'a pas eu lieu. M. Markus Gauthier et Mme Sandrine Labrie donneront un suivi de la rencontre prévue ce jeudi 10 octobre 2019 lors du prochain CÉ.

10.3 La vie au service de garde
Plusieurs nouveaux au sein des membres du personnel. La clientèle est stable. Le camp thématique avant la rentrée scolaire a été très populaire. La première journée pédagogique était une journée cuisstot. La prochaine journée pédagogique est la journée épouvante sur le thème de l'halloween.

10.4 La vie à l'école
Le défi « Active tes pieds » a débuté cette semaine. Les parents peuvent contribuer aux kilomètres de l'école. Les enseignants ont jusqu'à vendredi pour entrer les informations de la première communication. À l'halloween, les enfants pourront se déguiser dès le matin.

10.5 Point d'échange
Il n'y a pas de point d'échange.

11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE19-20-015 Il est proposé par Mme Lucie Cardinal et appuyé par Mme Lucile Boquien de lever l'assemblée à 20 h 53.

Daniel-Éric St-Onge
Président

Chantal Courchesne
Directrice